



# Cœur de Gâtine

## Commune de Vouhé



### Sommaire :

|                             |         |
|-----------------------------|---------|
| Le mot du Maire             | p.2     |
| Vie de la commune           | p.3 à 7 |
| Les locations               | p.8     |
| Le budget                   | p.9     |
| Entreprises et associations | p.10    |
| Informations                | p.11    |

Bulletin municipal N°21  
Janvier 2026

## ✓ Le mot du Maire :



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

2025 reste la dernière année de ce mandat. Une fois de plus, élus et employés se sont mobilisés pour faire vivre la commune. Nous avons eu à gérer le départ de Catherine, qui a quitté ses fonctions pour des raisons personnelles afin de rejoindre une commune voisine. Nous la remercions pour son engagement et lui souhaitons une excellente continuation dans ses nouveaux projets.

Afin d'assurer la stabilité de nos activités, une solution de transition a été mise en place. Certaines missions qu'elle assurait sont désormais prises en charge par l'association intermédiaire du canton de Mazières.

C'est aussi l'année où la commune a passé les anciens compteurs d'un tarif jaune à un tarif bleu pour une meilleure gestion et une optimisation des coûts énergétiques. Pour cela, courant mars 2026, un nouveau logiciel de gestion dédié à la salle des fêtes et au presbytère sera installé. Il permettra un suivi plus précis de l'occupation et une gestion énergétique affinée.

L'année 2025 a été entrecoupée de moments qui rassemblent : avec le théâtre, ou les événements comme le repas du 13 juillet, les soirées du patrimoine, moto-Event, une conférence table-ronde ayant pour thème « Auprès de nos arbres, vivons heureux » un regard croisé sur l'arbre l'eau et l'agriculture, l'exposition « Vouhé et ses deux églises », le repas de nos aînés, la fête de Noël, etc. J'en profite pour remercier l'ensemble des bénévoles qui animent ce vivre-ensemble.

Elle nous a aussi permis de refaire des chemins ruraux pour améliorer leur état.

2025 a également été aussi marquée par la numérotation des terrains sur l'ensemble de la commune. Cette numérotation a été élaborée en collaboration avec La Poste et entrera en vigueur en 2026. Il s'agit d'une action qui a été imposée à la commune et qui sera bénéfique pour éviter des erreurs d'adressage de livraison et pour faciliter la venue des secours.

Je remercie les élus et les employés municipaux ainsi que les associations locales pour leur implication dans la vie communale.

L'équipe municipale ainsi que le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026.

## ✓ Vie de la commune

### Vestiaire arbitre

Certaines obligations imposées par fédération française de football sont nécessaires pour la mise à disposition du stade municipal aux associations sportives. L'espace arbitre en fait partie.



C'est pourquoi ce local accolé au presbytère et réalisé en régie par l'employé communal, était la suite logique de la réalisation des vestiaires des joueurs. Notre équipe locale FC Sud Gâtine peut donc maintenant exploiter pleinement ce stade.

### Repas des aînés

Cette année encore, les aînés de Vouhé se sont retrouvés autour d'un repas offert par la commune. Un moment convivial accompagné de jeux de cartes.



### Vers un engazonnement du cimetière

Vous l'avez peut-être remarqué, depuis quelques semaines le cimetière municipal change d'aspect. La municipalité a fait appel à l'entreprise Echo-Vert de Niort pour la réalisation de ce projet.

Cette démarche, déjà adoptée par de nombreuses collectivités, vise à concilier respect des défunts, confort des visiteurs et préservation de l'environnement.

L'introduction de surfaces enherbées offre au cimetière une atmosphère plus douce et naturelle. Les allées engazonnées, grâce à un entretien régulier, permettent de créer un cadre plus serein propice au recueillement.

Cette démarche est aussi une réponse aux enjeux environnementaux et économiques :

#### Réduction de l'usage de produits phytosanitaires :

Les traitements chimiques étant désormais interdits dans les espaces publics, l'herbe constitue une solution efficace et naturelle contre l'érosion et la repousse d'adventices.

#### Contribution à la biodiversité locale :

Même modeste, une prairie gérée de manière raisonnée favorise la présence d'insectes et de microfaune.



#### Gestion plus économique des espaces :

Habituellement très chronophage, l'entretien de l'espace se simplifie. La tonte régulière, associée à un désherbage manuel ponctuel, permet de maintenir un aspect propre et soigné. La commune adapte les fréquences de tonte selon les saisons et les conditions météorologiques afin de garantir un équilibre entre esthétique et durabilité.

## Animations du 13 juillet, sans rencontre intercommunale

La célébration de la fête nationale a eu lieu le 13 juillet 2025 et a été organisée comme tous les ans par le comité d'animation de Vouhé. 150 personnes ont eu le plaisir de se réunir une fois de plus dans le cadre idyllique du presbytère de l'église de Vouhé où un repas, proposé par Régis a accompagné ce moment convivial, malgré une canicule et des risques d'incendie qui n'ont pas permis de tirer le feu d'artifice.



## Soirée du patrimoine, troisième édition

La soirée patrimoine du 2 août dernier a rassemblé une nouvelle fois des spectateurs à Vouhé. Cette année, la chanson française était à l'honneur avec le groupe *Une touche d'optimisme*. Ambiance festive autour de ce rendez-vous estival, co-organisé par le Carug et la commune depuis trois ans. Cette année, les spectateurs ont eu la chance de découvrir dans l'église Saint Pierre, ouverte pour l'occasion, l'exposition « Les deux églises » relatant l'histoire de Vouhé.

Soirées du patrimoine de Gâtine



Ce groupe montpelliérain était au départ seulement un duo ; aujourd'hui ils sont 7 et ont sorti leur dernier album live « 20 ans d'un Joyeux Bordel » en mars 2025. Leur musique est intime ou joyeuse pour des textes poétiques ou festifs à travers de la chanson française.

*une touche d'optimisme*

LE 2 AOÛT 2025 À VOUHÉ (79) À PARTIR DE 19H  
à l'arrière de l'église St Pierre  
Concert à 21h  
Buvette assurée par l'association "A Cappella"  
Restauration sur place

Renseignements à la mairie : 05 49 70 61 33



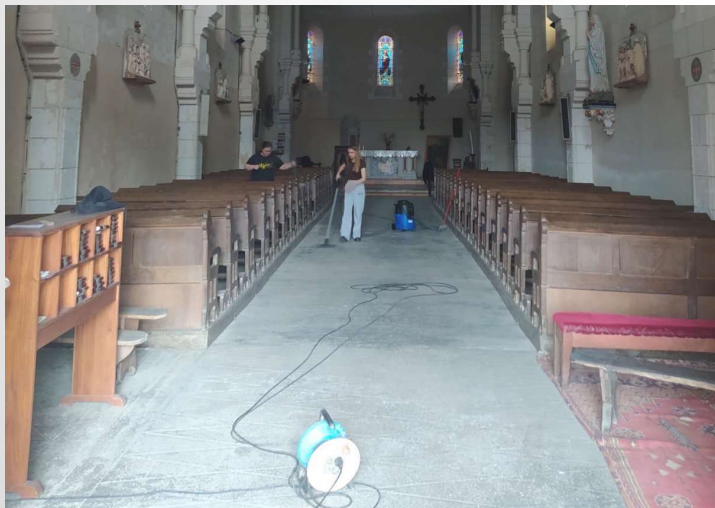
## ✓ Vie de la commune

### Dispositif « argent de poche »

Le dispositif « argent de poche » a réuni cet été encore 5 jeunes de la commune. Encadrés par des conseillers et l'employé communal, Sylvain, ils ont réalisé cet été encore des activités variées en participant activement :

- à la remise en ordre et au nettoyage des vestiaires mis à la disposition du club de football local
- au ménage du Presbytère et de la salle des fêtes, régulièrement loués
- à l'entretien de l'église accueillant cet été l'exposition « Les deux églises »,
- à l'entretien des espaces verts
- au montage de la scène pour la soirée patrimoine.

Nous les remercions pour leur assiduité et leur engagement. Rappelons que le dispositif «argent de poche» permet à des jeunes d'effectuer des petits chantiers de proximité à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation. L'encadrement est assuré par du personnel pédagogique et technique. Les chantiers doivent avoir un caractère éducatif et se placer dans une démarche citoyenne, pour améliorer le cadre de vie.



## Foyers éphémères 2025

Les communes de Saint Pardoux-Soutiers, Beaulieu-Sous-Parthenay, Mazières en Gâtine et Vouhé ont de nouveau accueilli plusieurs foyers éphémères durant l'année passée. Ces soirées ont été organisées et animées par le CSC Les Unis-Verts de Champdeniers et ont permis aux jeunes de 11 à 15 ans de se retrouver pour des soirées jeux chargées de rires et de bonne humeur.

Le programme des soirées du premier semestre 2026 est déjà défini. Les foyers auront lieu le 27 février, 27 mars, 13 mai et 19 juin prochain.



## L'association ARLV

**Association Rencontres & Loisirs de Vouhé**

**THÉÂTRE 2026**

**TOUT BASCULE !** + SKETCHS...

comédie en 2 actes d'Olivier LEJEUNE

**DIM 18 JAN 14H30** **SAM 24 JAN 20H30** **DIM 25 JAN 14H30** **VEN 30 JAN 20H30** **SAM 31 JAN 20H30**

vendredi et samedi 20H30 précises (ouverture des portes à 20H00)  
dimanche 14H30 précises (ouverture des portes à 14H00)  
Tarifs : 10€ (sur chaise) / Gratuit pour les - de 14 ans (sur banc)

**Salle des fêtes de VOUHÉ (79)**

Réservations à partir du 03/01/2025 : 05 49 64 40 80 / 05 49 69 90 72

Ne pas jeter sur la voie publique

ARLV79

L'Association Rencontres & Loisirs de Vouhé est de nouveau au rendez-vous en ce début d'année avec une nouvelle pièce pleine de rires et de surprises. Les représentations sont proposées sur réservation les 18, 24, 25, 30 et 31 janvier 2026 à la salle des fêtes.

## Exposition : « Vouhé et ses deux églises »

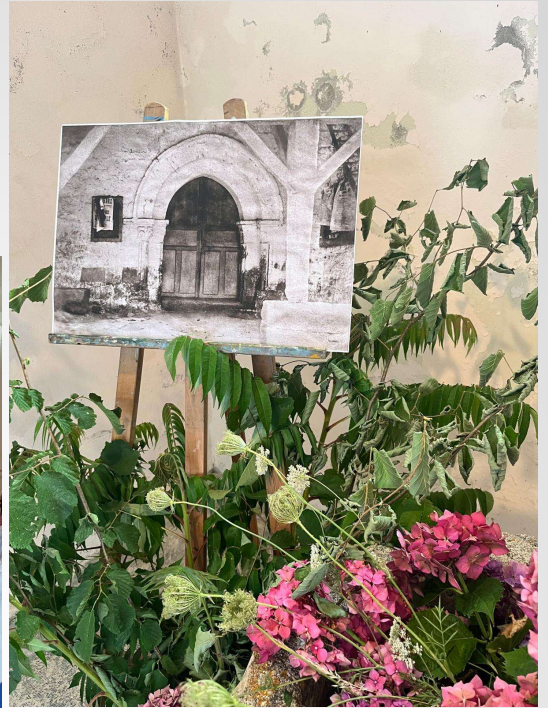
Après une première exposition à l'occasion des Journées du patrimoine de septembre 2024, l'église Saint Pierre de Vouhé a de nouveau accueilli le public, l'été dernier. Lors des deux premiers week-ends d'août 2025, ainsi que pour la soirée du Patrimoine, l'événement a attiré plus de 300 visiteurs. Ils ont découvert l'histoire de notre commune et son évolution, intimement liées à la reconstruction de l'église, au fil d'un parcours composé d'une trentaine de panneaux et différents objets.

Au tout début du XXe siècle, le déplacement de l'église du Vieux Vouhé actuel (appelé autrefois le centre bourg) vers le Grand Chevreau, a donné lieu à une polémique entre le maire de l'époque, Jean-Louis Faucher, et le curé Giraud. Le premier, résidant au Vieux Vouhé, s'était vivement opposé à ce projet voulu par le prêtre pour dynamiser la pratique religieuse, l'église primitive étant alors en piteux état et le Grand Chevreau le lieu-dit le plus peuplé.

La présentation de la pierre de fondation de l'église du Moyen âge retrouvée lors de sa démolition, comportant une inscription en latin, a été un des éléments inédits de l'exposition.

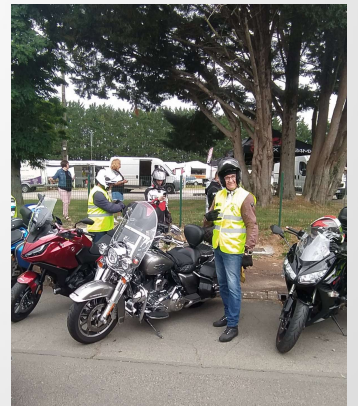
Cette pierre conservée au musée Sainte Croix de Poitiers, n'avait en effet jamais été montrée au public.

Cette exposition intitulée "Vouhé ses deux églises, entre dévotions et polémiques" sera numérisée et mise en ligne prochainement.



## Moto Event's, 20 ans après

Vingt ans après, les passionnés de moto se sont retrouvés à Vouhé le samedi 14 juin. Plus de 180 motards se sont rassemblés en matinée pour sillonner plus d'une soixantaine de kilomètres à travers la Gâtine. Ces derniers ont investi le terrain de football pour organiser stands, concert et nombres d'animations liées à l'univers des deux roues. Quelques 500 personnes sont venues durant la journée ainsi qu'en soirée et 330 repas ont été servis. Pour l'occasion Rebeb, artiste graffeur est venu faire parler son imagination et son génie en créant une œuvre originale.



## ✓ Vie de la commune

### Arbre de Noël

La commune de Vouhé a célébré la magie de Noël à l'occasion de son traditionnel arbre de Noël, réunissant petits et grands dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Cet événement festif a été marqué par le spectacle « Café chez Mémé », présenté par la compagnie Taptapo Sambalek. À travers une mise en scène pleine d'humour, de musique et de poésie, les artistes ont transporté le public dans un univers tendre et décalé, suscitant rires et émerveillement.



Les enfants, tout comme les adultes, ont apprécié ce moment de partage et de bonne humeur, fidèle à l'esprit des fêtes de fin d'année.



La municipalité remercie chaleureusement la compagnie Taptapo Sambalek ainsi que l'ensemble des participants pour avoir contribué au succès de cet événement, qui restera un beau souvenir.



### Le Téléthon 2025

Les communes du canton de Mazières ont activement participé au Téléthon 2025. Vouhé était l'un des centres névralgiques avec le départ et l'arrivée des randonneurs et cyclistes. Le premier départ très matinal a eu lieu à 5h00 du matin pour les marcheurs, une boucle de 38Km leur était dédiée. Les vététistes au départ à 9h00 ont parcouru 43km dans les chemins de Gâtine. Les cyclistes sur route quant à eux ont sillonné les routes du canton sur 63km.

Tous ces sportifs se sont alors retrouvés autour d'une buvette à leur arrivée vers 15h30. Crêpes et vin chaud étaient proposés par les bénévoles du Téléthon et une animation de cani-kart était organisée avec *L'attelage du Gué d'Échiré*, un traineau sur roues tiré par une dizaine de chiens. Petits et grands se sont prêtés au jeu. Les activités du Téléthon 2025 de Mazières-Sud-Gâtine ont rapporté environ 8000€ destinés à la recherche contre les maladies rares.



Les randonneurs au départ de Vouhé à 5H du matin.



## ✓ Les locations

### ✓ Location du Presbytère

#### Tarifs des chambres

|                                                                | Pour 1 nuit et 1 lit                      |
|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Chambre Marronnier<br>(équipements PMR et s.d.b)<br>Lit double | 31€<br>22€ pour personne mobilité réduite |
| Autres chambres<br>Lits simples                                | 25€ par lit                               |

#### Tarifs maison entière (12 personnes maximum limité à 2 semaines)

| 1 nuit | 2 nuits | 3 nuits | 4 nuits | 5 nuits |
|--------|---------|---------|---------|---------|
| 190€   | 260€    | 330€    | 400€    | 460€    |

Forfait ménage : 70€ / Option kit draps lit simple : 7€ / Option kit draps lit double : 10€

60€ par jour supplémentaire - Taxe de séjour : 2,40% du tarif par personne et par nuit.  
(Exonérations : les mineurs, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans l'une des communes du territoire intercommunal, personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence, d'un relogement temporaire ou qui habitent dans la commune.)

| ✓ Location de la salle des fêtes           | Habitants de la Commune                          | Hors commune                                     |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Petite salle pour réunion                  | 25,00 €                                          | 35,00 €                                          |
| Petite salle avec cuisine                  | 75,00 €                                          | 120,00 €                                         |
| Grande salle pour réunion ou vin d'honneur | 60,00 €                                          | 80,00 €                                          |
| Grande salle sans cuisine                  | 90,00 €                                          | 115,00 €                                         |
| Grande salle avec cuisine                  | 125,00 €                                         | 240,00 €                                         |
| Vaisselle                                  | 0,30€ par couvert ou forfait de 10€ hors couvert | 0,50€ par couvert ou forfait de 10€ hors couvert |
| Préau (avec tables et bancs ou chaises)    | 35,00 €                                          | 50,00 €                                          |
| Préau avec cuisine                         | 75,00 €                                          | 120,00 €                                         |
| Location nappes tables rondes              | 2€ l'unité                                       | 2€ l'unité                                       |
| Location percolateur                       | 10,00 €                                          | 15,00 €                                          |
| Chauffage pour 24h                         | 25€                                              | 25€                                              |

## ✓ Le budget

| SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES                                                                                                         |              | SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------------------|-------------|
| Charges à caractère générales<br>(entretien des voies, des bâtiments,<br>eau, énergie, carburant, combustible,<br>fournitures diverses...) | 146 479,77 € | Excédent antérieur reporté         | 83 404,65 € |
| Charges de personnel                                                                                                                       | 124 800 €    | Atténuation de charges             | 5 000 €     |
| Atténuation des produits                                                                                                                   | 7 300 €      | Produits et services               | 0 €         |
| Autres charges de gestion                                                                                                                  | 62 800 €     | Impôts et taxes                    | 173 033 €   |
| Charges financières                                                                                                                        | 2 600 €      | Dotation et subventions            | 78 558 €    |
| Charges exceptionnelles                                                                                                                    | 500 €        | Autres produits de gestion         | 10 000 €    |
| Dotations aux amortissements                                                                                                               | 500 €        | TOTAL                              | 349 995,65€ |
| Opéra. Ordre tranf. Entre section                                                                                                          | 2 500 €      |                                    |             |
| Virement à la section d'investissement                                                                                                     | 2 515,88 €   |                                    |             |
| TOTAL                                                                                                                                      | 349 995,65 € |                                    |             |

| SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES |          | TAUX D'IMPOSITION 2020   |                                          |
|-----------------------------------|----------|--------------------------|------------------------------------------|
| Remboursements d'emprunts         | 10 684 € | Taxe foncière (bâti)     | 33,49 %<br>(taux de réf. 2024 - 33,49 %) |
| Voirie                            | 3 500 €  | Taxe foncière (non bâti) | 49,95%<br>(Taux de réf. 2024 - 49,95%)   |
| Acquisition de matériel           | 4 000 €  | Taxe d'habitation        | 14,68%<br>(Taux de réf. 2024 - 14,61%)   |
| Salle socioculturelle             | 8 500 €  |                          |                                          |
| Cimetière                         | 7 500 €  |                          |                                          |
| Eglise                            | 8 000 €  |                          |                                          |
| Local poubelles                   | 3 000 €  |                          |                                          |
| Presbytère                        | 20 000 € |                          |                                          |
| Mairie                            | 1000 €   |                          |                                          |
| Embellissement du bourg           | 16 000 € |                          |                                          |
| Numérotation des rues             | 6 000 €  |                          |                                          |
| Vestiaires                        | 8 300 €  |                          |                                          |
| Ombrière                          | 30 000 € |                          |                                          |
| Création de berge                 | 13 000 € |                          |                                          |
| Opérations patrimoniales          | 4 700 €  |                          |                                          |



## ✓ Entreprises et association

### Les associations

|                                                                                                      |                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Amicale des donneurs de sang Vouhé/Beaulieu                                                          | Co-Présidents : M. CRECHET William<br>M. VINCENT Fabrice             |
| ACCA (Association communale de chasse)                                                               | Président : M. PILLET Fabrice                                        |
| Association des Anciens Combattants<br>Prisonniers de Guerre et AFN                                  | Président : M. LABBAYE Jacques                                       |
| Société de Boules en bois « L'Avenir de Vouhé »                                                      | Président : M. PEIGNON Anthony                                       |
| Association Rencontres et Loisirs de Vouhé<br>(ARLV)                                                 | Co-Présidentes : Mme. BEAUFFRETTON Alexandra<br>Mme. DUBUIS Delphine |
| Association MARAKUJA<br>(Evènementiel, spectacles vivants)<br>(Label indépendant musical associatif) | Président : M. BLANCHARD Vincent                                     |
| Football Club Sud Gâtine                                                                             | Co-Présidents : M. GOUBAND Denis<br>M. STERTILANGE Clément           |
| APE Beaulieu/Vouhé                                                                                   | Président : M. MARTINEZ Sébastien                                    |
| Tennis Club Beaulieu/Vouhé                                                                           | Président : M. JAMONNEAU Mathieu                                     |

### Les entreprises

|                                                                                    |                                                                                                          |                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
|  | <b>Chaîne Motoculture - Simon Chaîne</b><br>Vente, entretien et réparation de matériel de motoculture    | Tél : 06.27.04.86.28<br>chaignemotoculture@gmail.com                             |
|  | <b>Fabienne Thomas Thérapeute - Fabienne Thomas</b><br>Thérapeute, praticienne en shiatsu, chi nei tsang | Tél : 06.50.25.29.14<br>www.shiatsu-deux-sevres.fr<br>fabienne_thomas@outlook.fr |
|  | <b>À portée de bière - Paul Théry</b><br>Micro-brasserie artisanale                                      | Tél : 06.24.39.67.51<br>www.aporteedebiere.fr<br>aporteedebiere@gmail.com        |
|  | <b>Garage Patrick Mehée</b><br>Entretien et réparation de véhicules toutes marques                       | Tél : 05.49.64.08.96<br>patrick.mehee@orange.fr                                  |
|  | <b>Robin Porcq</b><br>Couverture - Zinguerie                                                             | Tél : 06.41.34.49.46<br>robinporcqpro@gmail.com                                  |

### Les assistantes maternelles

|                                    |                                                                      |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Angélique DERBORD - 14 Gratteloup  | Tél : 05.49.63.28.39 / 06.24.67.16.60<br>angelique.derbord@gmail.com |
| Noëlle CHAIGNE - 4 impasse du parc | Tél : 05.49.70.60.98<br>nbsst@orange.fr                              |



**Les numéros d'urgence nationaux**

**17 ou le 112**  
Recours aux forces de l'ordre depuis un portable 24h/24 - 7j/7

**114**  
Signalement par SMS envoyer un texto 24h/24 - 7j/7

**119**  
Signalement pour les enfants en danger

**3919**  
Signalement auprès de la ligne nationale d'écoute, gratuite et anonyme 24h/24 - 7j/7

**115**  
Pour être hébergé

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
ou sur [www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr)  
Portail de signalement en ligne 24h/24-7j/7

**Signalement auprès des pharmacies**  
Il est possible de signaler des violences auprès des pharmacies. Les officines feront le lien avec les forces de l'ordre.

**France victimes 79**  
05.49.26.04.04  
francevictimes79@orange.fr

**CIDFF 79**  
05.49.17.39.61  
cidff79@orange.fr

**Permanence du barreau**  
SMS ou APPEL direct  
07.88.91.00.96

**Ordre des avocats**  
05.49.09.18.40

**Intervenante sociale en gendarmerie**  
07.64.80.79.20

**Planning Familial**  
05.49.26.95.08  
mfp.ad79@wanadoo.fr

**Lieu d'écoute et d'accompagnement Intermédiaire**  
07.77.08.72.49  
violenceconjugale-nord@intermedenord79.fr

**Maison départementale des solidarités**  
05.49.64.41.11  
20 rue de la citadelle  
79200 PARTHENAY

**Association pour enfants victimes de violences conjugales**  
07.86.12.95.41  
contact@espetsitsfantomes.fr

**TÉMOINS : DONNEZ L'ALERTE !**

# AICM

Nous recrutons pour vous !

**Besoin de renfort rapidement ?**  
**Envie de déléguer pour gagner du temps ?**  
**L'AICM est votre solution !**

Depuis 1987, nous proposons aux particuliers, entreprises, associations et collectivités un service fiable, réactif et local.  
Nous répondons chaque année aux besoins de plus de 150 clients du territoire.

**Pourquoi faire appel à l'AICM ?**

- Un service simple et efficace
- Nous mettons à votre disposition du personnel qualifié pour :
  - Entretien de la maison\* et des locaux
  - Espaces verts\*
  - Manutention
  - Agent polyvalent
  - Autres postes selon vos besoins
- Des professionnels formés et encadrés
- Nos salariés sont suivis tout au long de leur parcours, afin de garantir qualité, fiabilité et sérieux. Résultat : 65 % accèdent ensuite à un emploi durable ou à une formation qualifiante.
- Une association engagée sur le territoire
  - Siège à Mazières-en-Gâtine
  - Présence régulière à Coulonges-sur-l'Autize, Champdeniers et Vasles- Ménégoite

**Vous cherchez du personnel ? Nous avons la solution.**  
**Vous cherchez un emploi ? L'AICM vous accompagne.**

Rejoignez-nous pour bénéficier :

- de missions proches de chez vous
- d'un suivi personnalisé.

**Contactez-nous !**  
Téléphone : 05 49 63 28 22  
Mail : [accueil@aicm79.com](mailto:accueil@aicm79.com)  
Facebook : @AICMMazieres

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**  
Léon Fautou

## PACTE EN FAVEUR DE LA HAIE

# +50 000 km de haies d'ici 2030

Le plan « haies », piloté par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, vise à restaurer la biodiversité dans les milieux agricoles tout en valorisant les produits des haies.

**OBJECTIFS**

1. Préserver les haies existantes et planter 50 000 km de haies supplémentaires d'ici 2030.
2. Stocker +7 millions de tonnes de carbone d'ici à 2030 dans les haies et dans les sols.
3. Gérer les haies, agricoles comme non agricoles, pour mieux protéger la biodiversité.
4. Restaurer les continuités écologiques au sein des territoires.
5. Valoriser nos paysages et notre patrimoine naturel et rural.

**MÉTHODE**

- Territorialisation pour adapter les haies aux conditions locales.
- Développement des filières de graines et plants d'espèces adaptées et patrimoniales.
- Développement du conseil avec les associations et les chambres d'agriculture.
- Formation des acteurs : agriculteurs, élus locaux et entrepreneurs.
- Formation dans les lycées agricoles à la gestion des haies.

**110 millions d'euros par an**

**VALORISATION**

- Inscription dans la séquence ERC (éviter, réduire, compenser).
- Mise en place de crédits biodiversité et de crédits carbone.
- Structuration des filières locales bois-énergie.

**RÉGLEMENTATION**

- Sécurisation juridique des haies : notamment pour les propriétaires et gestionnaires, avec une simplification et une harmonisation des règles.
- Reconnaissance du caractère dynamique des haies et accompagnement des travaux de gestion.

**SUIVI**

Création d'un observatoire de la haie pour suivre l'évolution du linéaire de haie et piloter la gestion durable du linéaire.

**PARTENAIRES**

État et ses agences, agriculteurs, associations, collectivités territoriales, coopératives et sociétés privées gestionnaire de linéaires.

## DÉCOUVREZ LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Quand MOBILITÉ rime avec SOLIDARITÉ !

**J'AI BESOIN D'ÊTRE TRANSPORTÉ** pour les trajets du quotidien : courses, rendez-vous médicaux ...

**JE DEVIENS CHAUFFEUR BÉNEVOLE** pour consacrer du temps aux autres. Je suis indemnisé à 0,40€/km.

**C'est possible si**

- Vous habitez en Val de Gâtine
- Vous êtes adhérent au Centre SocioCulturel (8€ l'adhésion annuelle individuelle)

**RENSEIGNEMENTS**

Centre Socio Culturel Les Unis Vers en Val de Gâtine  
Clémence MARTINEAU, animatrice référente Bien Vieillir  
**06 74 19 38 66 • [bienvieillir.luv@csc79.org](mailto:bienvieillir.luv@csc79.org)**  
Place Porte St Antoine - 79220 CHAMPDENIERS



Mairie de Vouhé  
Place du Général De Gaulle  
79310 Vouhé  
Tel : 05.49.70.61.33  
Mail : [vouhe@ccsudgatine.fr](mailto:vouhe@ccsudgatine.fr)

Horaires d'accueil du public :  
Du lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h  
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Permanence du Maire ou d'un élu les mercredis de 10h à 11h

